
Réclamation relative au blocage du 2ième IMEI (le premier IMEI doit être activé avant le 1ier février 2021)

Toute personne physique qui a oublié d'activer le 2ième IMEI de son téléphone / tablette avant le 1^{er} février 2021 et que le premier IMEI doit être activé avant le 1^{er} février 2021 peut envoyer par mail une réclamation à l'adresse suivante sajalni@cert.mincom.tn.

Pièces à fournir

- Formulaire à remplir, [Télécharger ici](#)
- Imprime écran des informations relatives aux IMEI et Numéro de série du téléphone / tablette (image ou fichier pdf)

Délais

3 jours à partir de la date de réception d'une réclamation fondée.